

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

*EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL*

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six septembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Étaient présents : MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, HETSCH Jean-Marc, Patrick LARRAY, Sylvie DENIS, LACOUR Danielle, AUPERT Mickaël, FESSY Véronique, RIVIERE Mickaël.

Absents ayant donné bon pour pouvoir : Jean-Marc SCHIMITZ (à Jean-Marc HETSCH) - GASDON Maxime (à Danielle Lacour).

Absents : Magali BOULLIER- SEIGNERET Ludivine- Mickaël GOUJON.

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : FESSY Véronique.

Date d'envoi de la convocation : 21 septembre 2023.

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LAVALLY – ETUDE DE FAISABILITÉ

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de lancer une étude de faisabilité afin d'aménager la place de Lavally.

Il propose de retenir le bureau d'études, REALITÉS, dont le montant total de la proposition financière s'élève à 5 100,00 € H.T., soit 6 120,00 € T.T.C. Ce forfait intègrerait la réalisation de 3 réunions d'échanges ou de présentation, toute réunion supplémentaires sera facturée sur la base de 390,00 € H.T., soit 468,00 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir, pour l'opération précitée, le bureau d'études REALITES pour un montant de 5 100,00 € H.T., soit 6 120,00 € T.T.C.

FAIT à PRADINES, le 26 septembre 2023

Le secrétaire de séance,
Véronique FESSY

Le Maire,
Charles BRUN